



Montreuil, le 23 juin 2017

Motion

Le 3^{ème} congrès de la Fédération Nationale des Salariés de la Construction, du Bois et de l'Ameublement s'adresse à ses syndiqués et ses militants pour les mobilisations à venir contre les futurs projets d'ordonnances du Président MACRON.

Le congrès invite ses syndicats à diffuser largement l'adresse intitulée « Adresse aux salariés concernant la réforme du droit du travail »

Il invite d'ores et déjà à participer aux initiatives d'actions et de mobilisations de la CGT décidées localement et Nationalement.

Le congrès décide de la mise en œuvre d'une campagne revendicative sur le pouvoir d'achat (Salaire, 13^{ème} mois ...)

Le congrès réaffirme la nécessité d'une retraite à 55 ans pour les métiers pénibles. Il demande la reconnaissance sans conditions de la pénibilité de tous les salariés travaillant sur les chantiers et les ateliers et sa prise en compte sur l'ensemble de la carrière professionnelle.

Face au scandale de la politique patronale de dumping social par la venue massive de salarié(e)s détachés, le congrès réaffirme l'exigence des mêmes droits pour tous.

Le congrès constate la quasi impossibilité de faire appliquer cette règle et exige que la loi prévoit la condamnation fiscale, pénale et sociale des donneurs d'ordre et exige que soit donné aux inspecteurs du travail et aux délégués les moyens efficaces de contrôle.

FNSCBA CGT

Fédération Nationale des Salariés de la Construction – Bois – Ameublement